

Document à conserver à la maison

CONDUITE A TENIR EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Notre école est dotée d'un **Plan Particulier de Mise en Sécurité** en cas de risques majeurs pour protéger les élèves.

En tant que parents, adoptez les bons réflexes en cas d'alerte :

1. N'allez pas vers les lieux du sinistre ; vous iriez au-devant du danger.
2. N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
3. Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.
4. Recevez avec prudence les informations n'émanant pas des autorités (écouter les radios France Inter 95.3 Mhz ou France Info 105.5 Mhz)